

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 25 A

Administration d'accueil : Ministère de l'Action et des Comptes publics - Direction générale des douanes et des droits indirects	Catégorie : B
Corps : Contrôleurs des douanes – Branche de la surveillance	Indice sommital du corps : IM 587
Grade ou classe : Contrôleur des douanes de 2 ^{ème} classe	Indice maximum de recrutement : IM 503

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

Agent des recherches - Groupe technique (BT) – **Equipe technique maritime.**

Critères de sélection / Compétences recherchées :

Nota bene : Ces connaissances ne sont pas obligatoires et en aucun cas cumulatives. Cependant un intérêt marqué pour certaines d'entre elles est fortement recommandé.

- Connaissances techniques en matière de :
 - ✓ Mécanique ;
 - ✓ Informatique / Réseau ;
 - ✓ Electronique ;
 - ✓ Electricité ;
 - ✓ Aérologie ;
 - ✓ Optronique ;
 - ✓ Photographie / Vidéo ;
 - ✓ Objets connectés / Téléphonie.
- Disposition en matière d'intégration de système de suivi et de transmission ;
- Connaissance du milieu maritime ;
- Capacité à apporter des solutions techniques à des difficultés opérationnelles ;
- Grande adaptabilité et sens de l'anticipation ;
- Forte motivation ;
- Grande disponibilité ;
- Endurance physique (travail en hauteur et autres cas de figure non conventionnels dictés par l'opérationnel) ;
- Capacité à travailler aussi bien en équipe que seul ;
- Appétence pour les nouvelles technologies
- Sens des contacts et des relations humaines ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Discrétion indispensable;
- Pratique d'une ou plusieurs langues étrangères appréciées.

Formation et stages :

- Date : 01/10/2020 au 31/03/2021
- Durée : 12 mois (stage théorique en alternance avec des stages pratiques)
- Lieu : École Nationale des douanes de La Rochelle

Affectation :

- **Durée moyenne** d'affectation souhaitée pour le poste offert : 2 ans minimum.

Les frais de changement de résidence consécutifs à une affectation en métropole ou outre-mer ne seront pas pris en charge par la direction générale des douanes.

Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.

- La résidence d'affectation sera localisée à Marseille (13)

Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.

Dates de :

- **Mise à disposition : 01/10/2020**
- **Détachement : 01/12/2020**

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

- **Une lettre de motivation ;**
- **Permis de conduire B.**

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

Au sein du service à compétence nationale « Direction Nationale du renseignement et des Enquêtes Douanières » (DNRED), la direction des Opérations douanières (DOD) est chargée d'une mission de lutte contre la criminalité organisée dans les domaines des grandes fraudes douanières et financières.

Elle consacre ses ressources à la recherche de renseignements de natures humaine, technique et opérationnelle, la mise en œuvre des techniques d'investigation spécialisées et d'entraves.

Elle assure également une fonction d'information relative à l'état de la menace en matière de criminalité organisée et une fonction d'assistance tant aux services douaniers territoriaux qu'à ceux de la communauté du renseignement.

Enfin, elle est chargée du volet prévention et lutte contre le terrorisme et de la coordination interne dans ce domaine. Les principaux domaines d'action de la DOD portent sur la lutte contre les trafics de produits stupéfiants, de contrefaçons et d'armes, la contrebande de tabac et cigarettes ainsi que les fraudes financières.

L'équipe technique maritime (ETM), localisée à Marseille, est un service du pôle soutien technique de la direction des opérations douanières de la DNRED. L'ETM travaille au profit des trois directions de la DNRED, sur les territoires national et international, dans les domaines concernant l'électronique, les communications, le champ électromagnétique, photographique et électrique.

Son champ d'intervention concerne les vecteurs terrestres et maritimes.

Les agents affectés dans les équipes techniques seront plus particulièrement chargés de :

A) Un soutien technique opérationnel

Mettre en œuvre des moyens techniques de collecte du renseignement au profit des services de la DNRED. Cette mise en œuvre s'effectue au travers des étapes suivantes :

- Analyse de la demande, étude de faisabilité du besoin ;
- Conception / adaptation des moyens pour répondre aux spécificités de la mission ;
- Mise en œuvre des équipements ;
- Formation des agents demandeurs à l'exploitation des moyens déployés ;
- Tenue d'une permanence opérationnelle pour répondre 24H/24H aux sollicitations des équipes.

B) Acquisition et maintenance d'équipements techniques

Pour assurer une réponse technique adaptée à l'évolution des techniques de fraude et de la technologie, l'équipe a pour mission de :

- Maintenir une veille technologique constante sur l'ensemble de ses domaines d'action ;
- Proposer des projets d'acquisition ;
- Assurer la maintenance des équipements en dotation, tant au bureau qu'en opération.

C) Conseils techniques

L'équipe a en charge l'accompagnement du commandement et des différents services de la DNRED sur toutes questions touchant aux domaines techniques qu'elle maîtrise. Il peut notamment s'agir de :

- Assistance sur la mise en œuvre de projets ;
- Recommandations techniques pour des acquisitions ;
- Etude de la faisabilité ou de la pertinence d'un projet ;
- Evaluation des capacités d'un prestataire ou d'un partenaire extérieur ;
- Expertise au profit des agents de la DNRED et du commandement.

D) Recherches et développements

Afin de disposer d'équipements et de solutions répondant aux besoins, l'équipe peut être amenée à conduire des projets techniques pour la conception de prototypes ou de solutions innovantes.

E) Représentation, coopération interne et inter-services

Par la spécificité de ses missions et de ses moyens, l'équipe technique maritime participe aux actions de représentations et d'échange dans les domaines technologiques :

- Mise en œuvre, à la demande du commandement DNRED, de présentations techniques ;
- Tenue d'un séminaire annuel avec l'équipe technique terrestre ;
- Développement des synergies et échanges avec les autres services techniques opérationnels français et étrangers ainsi qu'avec d'autres services de l'Etat.

F) Gestion d'un réseau de correspondants techniques

Pour faciliter les échanges entre les entités de la DOD et l'ETT, l'équipe technique a en charge la gestion et l'animation d'un réseau de correspondants techniques. Ces correspondants sont des agents identifiés au sein de chaque antenne et échelon de la DOD.

G) Entraînements / formations

Afin d'assurer un niveau de connaissances et de compétences conforme aux attentes opérationnelles et pour s'adapter aux évolutions technologiques, l'équipe doit :

- Assurer régulièrement la tenue d'exercices techniques internes ;
- Rechercher, proposer, mettre en œuvre des actions de formation pour faire évoluer les compétences de ses agents ;
- Suivre les évolutions du cadre législatif encadrant les actions techniques.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Contrôleur principal	1 à 11	446 à 707	392 à 587	Indice sommital du Corps : IM 587 Indice maximum de recrutement : IM 503
Contrôleur de 1 ^{ère} classe	1 à 13	389 à 638	356 à 534	
Contrôleur de 2 ^{ème} classe	1 à 13	372 à 597	343 à 503	

SITE INTERNET DU MINISTERE :

<http://www.economie.gouv.fr>

<http://www.douane.gouv.fr>